

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mlle Loaise AGEY
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.



Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

À Saint-Bonnet-près-Bon le 27 Janvier 2019

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



M. Corentin BELARD
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.



Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

À Saint-Bonnet-près-Bon le 27 Janvier 2019

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



M. Richard VERGNE
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Saint-Bonnet-près-Bon le 27 Janvier 2019
Le maire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mlle Fabette RODRIGUES
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Saint-Bonnet-près-Bon le 27 Janvier 2019